

+

PAX

Monastère Bénédictin de Notre-Dame de Bellaigue



Ut In Omnibus Glorificetur Deus

## LE TRAVAIL

Il n'y a pas si longtemps, on trouvait en certains pays des emblèmes du style *Слава Труду!* "gloire au travail!" et même les hommes d'Eglise brûlaient de l'encens à l'idole. Aujourd'hui nous en sommes à la civilisation des loisirs.

Comment un chrétien doit-il considérer le travail? Comme une corvée à évacuer ou comme une œuvre sainte à pratiquer et honorer?

A la différence des animaux qui "ne sèment ni ne moissonnent", l'homme a un corps apte aux œuvres manuelles et il est doué d'une intelligence propre à diriger ces œuvres, à prévoir et à gérer ses besoins. Le travail est donc une loi naturelle du genre humain<sup>1</sup>. Cette loi s'applique au genre humain dans son ensemble, mais certaines personnes peuvent avoir des raisons légitimes de ne pas travailler manuellement: "Car aux préceptes de la loi naturelle qui se rapportent au bien de la multitude, chacun n'est pas tenu en particulier; il suffit que l'un s'applique à tel office, un autre à tel autre: que certains soient ouvriers, d'autres agriculteurs, d'autres magistrats, d'autres docteurs, et ainsi de suite<sup>2</sup>." Si l'on entend par travail toute activité honnête, manuelle ou intellectuelle, le travail est obligatoire dans la mesure où il est nécessaire à la propre subsistance de chacun: sauf réelle impossibilité, on ne doit pas être à charge à sa famille, à ses semblables, à la société ou à l'Eglise, encore moins tirer son revenu du vol ou autres activités immorales (*turpia negotia*<sup>3</sup>). C'est pourquoi notre Père saint Benoît prescrit le travail aux moines: "C'est alors qu'ils sont vraiment moines, quand ils vivent du travail de leurs mains, comme nos Pères et les Apôtres<sup>4</sup>."

L'Evangile n'enseigne-t-il pas l'abandon à la Providence et l'absence de sollicitudes matérielles: "Ne vous inquiétez donc pas, disant: que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous? Tout cela, ce sont les païens qui s'en inquiètent. Votre Père sait en effet que vous avez besoin de tout cela<sup>5</sup>." S. Augustin donne un long développement pour répondre à cette objection. Cette parabole ne doit pas être comprise dans un sens littéral et bêtement matériel. Elle conduirait à

<sup>1</sup> S.Thomas, Quodlibet 7,a17

<sup>2</sup> S.Thomas, Somme Théologique, II-II,187,a3

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Règle de saint Benoît, c.48,8

<sup>5</sup> Mt. 6,31-32

l'absurde: que ceux qui pensent ainsi s'organisent de manière à s'en aller tous les jours aux champs chercher pâture, broutent sur place ce qu'ils trouvent, espérant qu'ils ne seront pas saisis comme des maraudeurs! Ce que le Christ défend aux chrétiens, ce n'est pas de se procurer ce qui est nécessaire pour la vie corporelle, mais "de s'absorber dans cette vue des biens matériels et de faire dans ce but tout ce qu'il leur est ordonné de faire pour la prédication de l'Évangile<sup>6</sup>."

Le travail n'est pas un but, ni une œuvre sainte et bonne en elle-même, mais seulement un moyen, un instrument. S'attacher au travail est une forme d'avarice. On raconte qu'un Père vit un jour un moine s'efforcer pendant des heures à briser une pierre à coups de masse. Un petit démon l'excitait à la tâche. "Cette pierre résiste à tout. Voilà des heures que nous essayons de la briser et à peine avons-nous réussi à l'entamer! – Tu as bien fait de dire 'nous', répliqua le Père, car tu n'es pas seul. Il y en a un autre qui t'assiste et qui t'excite." Se trouve ainsi condamnée toute forme d'activisme, de travail fébrile et passionné, que ce soit pour de l'argent ou pour l'amour de l'œuvre en elle-même. Ne trouve-t-on pas cette forme d'avarice dans les monastères? Et d'honnêtes chrétiens ne sont-ils pas esclaves – même le dimanche – de leur jardin, de leur maison, de leurs bricolages favoris?

Inversement, se trouve aussi exclue cette mentalité d'assisté, bien répandue aujourd'hui. Jeunes et adultes s'ingénient à profiter de toutes les formes d'allocation fournies par l'État-Providence ou divers organismes, afin de se dispenser du travail, vivant ainsi au crochet de cet État, quand ce n'est pas de leur propre famille! Mais cet État est laïc, injuste? Qu'importe. Dans la mesure où il assure un certain bien commun (dont on profite), il est légitime. A fortiori ne peut-on pas justifier de la réception d'un salaire sans fournir le travail correspondant.

Enfin, au-delà de la subsistance de chacun, le travail permet de faire l'aumône aux pauvres. Et des pauvres, il y en a aujourd'hui, que l'État ne secourt pas.

Les saints Pères assignent au travail une autre fonction, par laquelle il est proprement ascétique. "C'est par tes travaux que tu mangeras tous les jours de ta vie<sup>7</sup>", dit Dieu à Adam après le péché. Le travail est une peine due au péché. Il est un des remèdes des blessures du péché, remède en particulier de la faiblesse et de la concupiscence.

La faiblesse se manifeste dans l'oisiveté. Il est un sain loisir qui consiste à "vaquer à Dieu". Mais, sans travail, même les âmes ferventes – et les moines donc – céderaient à l'indolence, à la négligence, aux distractions. "L'oisiveté est ennemie de l'âme. C'est pourquoi, à certaines heures, les frères doivent s'occuper au travail des mains, et à certaines autres à la *lectio divina*<sup>8</sup>." La faiblesse se manifeste particulièrement aujourd'hui par l'inconstance (incapacité à prendre et à suivre les décisions, à rester fidèle à un état de vie), la fragilité des caractères perturbés par le moindre événement, la répugnance à l'effort, le bavardage et les pertes de temps de tous ordres. La meilleure pénitence n'est pas dans les afflictions corporelles du style flagellations, cilices et autres désagréments artificiellement provoqués. Elle consiste à accomplir un travail régulier avec persévérance.

La concupiscence se trouve d'abord dans les désirs déréglés de la chair. Mais elle se développe aussi dans les vices spirituels que sont la vanité et l'orgueil. Là

---

<sup>6</sup> S. Augustin, Le travail des moines, §34

<sup>7</sup> Genèse, 3,17

<sup>8</sup> Règle de saint Benoît, c.48,1

encore, rien de mieux que le travail, spécialement le travail manuel. La peine imposée au corps, non quelques instants intensifs, comme dans certaines pénitences ou dans les activités sportives, mais pendant de longues heures, en réduit les passions et les désirs. Et ce remède s'étend aux maladies spirituelles: "Le labeur humilie le corps, et quand le corps est humilié, l'âme aussi avec lui<sup>9</sup>." Le travail est un bel exercice de patience et de réalisme, face à la lenteur de la nature, à la résistance de la terre et des matériaux. D'où la supériorité (ascétique) du travail agricole. Au contraire, les travaux de type informatique, tout en obligeant à la persévérance et à la méthode, développent la frénésie et l'idéalisme.

Le travail, enfin, simplement accompli par amour de Dieu, abandonné, désintéressé du résultat à obtenir, est un sacrifice d'immolation de soi-même et de louange. Il s'inscrit bien dans la peine promulguée au genre humain suite au péché originel. L'homme est corps et âme. Si le sacrifice réside premièrement dans l'âme, il s'exprime aussi dans la peine du corps. A ce sacrifice se joint aisément la prière: "Qu'est-ce donc qui empêche le serviteur de Dieu de méditer la loi du Seigneur en travaillant des mains, et de chanter le nom du Très-Haut, pourvu qu'il ait eu des loisirs consacrés à apprendre ce qu'il retrouvera de mémoire<sup>10</sup>?" C'est ainsi qu'on assume les travaux méprisés, qui n'ont rien "d'épanouissant": travaux agricoles, terrassements, nettoyage, épluchage... tout ce qui ne nécessite pas un art particulier, mais exige le soin et la persévérance.

L'homme cherche toujours à rendre le travail moins pénible, plus efficace, moins ennuyeux. Les améliorations techniques pourraient libérer l'esprit de la matière et favoriser, sinon la vie contemplative, au moins les œuvres de la civilisation. C'est rarement le cas aujourd'hui; ce sont l'oisiveté et le matérialisme qui s'en trouvent renforcés.

Alors, où est le profit du travail? Dans l'âme elle-même. C'est ainsi que les Pères comprennent le récit de la Genèse: c'est la terre de notre âme qu'il faut travailler et débarrasser des épines et des chardons. Et rien de mieux, pour cela, que d'arracher ceux qui poussent dans notre terre matérielle. Celui qui néglige le travail sous prétexte qu'il ne sert à rien, que son patron paie mal, qu'il est ceci ou cela... se fait du mal à lui-même. Certains Pères du désert, dont le travail ne pouvait avoir aucun débouché économique à cause de leur isolement, défaisaient le soir, comme Pénélope, le travail du jour. Non par culte de la divinité travail! Mais pour chasser l'oisiveté, combattre leurs passions et expier leurs péchés.

Pour les Pères, le travail n'a pas de dignité absolue ni de valeur sacrée en lui-même. Il est requis par la justice et la nature humaine. Il est un instrument ascétique. Instrument: de soi il n'est pas une œuvre sainte et sanctifiante. Ascétique: il ne fait pas partie de la vie contemplative, mais il y dispose. Il est la meilleure pénitence pour guérir nos vices et expier nos péchés. Le vrai loisir est contemplatif. "Ne rien faire" est contre nature. L'homme travailleur n'est pas un dieu, mais un pécheur. Il cessera de travailler quand il ne sera plus pécheur: dans la Patrie.

---

<sup>9</sup> Dorothee de Gaza, Instructions 2,39

<sup>10</sup> S. Augustin, Le travail des moines, §20